Cabinet dentaire du Dr. Eric ROBBIANI

34 boulevard de la Liberté 92320 CHÂTILLON
Tel. : +33 1 46 57 64 40
selarl-dr-robbiani-eric.chirurgiens-dentistes.fr

L'analyse pré-implantaire

La mise en place d'implants dentaires nécessite une préparation approfondie, effectuée à l'aide de différents examens.

RÉALISATION DU PROJET PROTHÉTIQUE

Lorsqu'il s'agit de projets prothétiques simples (une ou deux dents), la planification du traitement est relativement aisée.

Pour des projets complexes, une analyse plus poussée est parfois nécessaire, avec la réalisation de divers « maquettes » ou « guides » permettant d'anticiper et de prévoir, sur des modèles et/ou dans la bouche, la position des futures dents prothétiques.

Une planification totalement informatisée peut également être mise en place.

Un examen dentaire et buccal sera effectué afin d'évaluer l'état de la zone à implanter et de rechercher d'éventuelles caries ou gingivites, à traiter préalablement au problème de dents manquantes.

PLANIFICATION DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE

Une fois le projet prothétique validé, le chirurgien doit voir dans quelles conditions il est possible de placer des implants pour soutenir la future prothèse. Le volume osseux est analysé afin de déterminer la nécessité, ou non, de réaliser une greffe osseuse.
La longueur et le diamètre de chaque implant sont également déterminés à ce moment.

L'état de santé du patient est pris en compte lors de l'analyse préalable.

La préparation et la pose d'implants s'effectuent selon un protocole bien défini.

À SAVOIR

Un implant est avant tout destiné à supporter une prothèse qui doit être esthétique et fonctionnelle. C'est donc le projet de la future prothèse qui va guider la mise en place de l'implant.

N'hésitez pas à nous demander toutes les informations nécessaires pour faire le choix d'une pose d'implant.